

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

TENUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2020
À HUIS CLOS – PANDÉMIE COVID-19

AVIS EST DONNÉ à la population que conformément à la directive émise le 15 mars dernier par le gouvernement du Québec en raison de la pandémie Covid-19, la séance du conseil de la municipalité de Ste-Cécile-de-Whitton du lundi 4 mai 2020 sera tenue à huis clos. Aucun public ne sera admis.

DONNÉ à Sainte-Cécile-de-Whitton ce vingtième jour du mois d'avril deux mille vingt.

Directrice générale/secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, Nicole Domingue, directrice générale/secrétaire-trésorière, résidant à Lambton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 9 h et 16 h, le vingtième jour du mois d'avril 2020, à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau municipal et babillard municipal (village).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingtième jour du mois d'avril deux mille vingt.

Directrice générale
Secrétaire-trésorière